

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-4326-2025

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717,  
rue du Havre, en les ville et district de  
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

---

### DÉCLARATION SOUS SERMENT

---

Je soussigné, **MARTIN GAGNÉ**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur exécutif, Construction chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'investissement visant le raccordement d'un nouveau site d'injection de GSR à Hébertville* » ainsi que dans les pièces Énergir-1, Documents 1 à 3;
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE**, à Montréal, le 10 décembre 2025.



---

**MARTIN GAGNÉ**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 10<sup>ème</sup> jour de décembre 2025



---

Mélanie Beauvais  
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

